

Anne QUENTIER

« Et si le droit devenait une protection pour les entreprises et leurs dirigeants ? »

Fondatrice du cabinet LSIX LAW FIRM, Anne Quentier a le goût des situations complexes, mêlant une double compétence : droit du travail et sécurité intérieure. Avocate mais aussi dirigeante du cabinet qu'elle a fondé, elle revendique le courage, la clarté et une vision du droit résolument tournée vers l'action.

À vingt-cinq ans, Anne Quentier fondait LSIX avec une conviction simple : le droit n'est pas un carcan, mais un levier stratégique, même lors de transformations « délicates ». « Un jour, un dirigeant m'a dit : Moi, je n'ai pas besoin de réponses théoriques. Mon quotidien, c'est du concret. Ça a été le déclic. » Depuis, elle revendique une approche utilitaire du droit du travail et de la sécurité intérieure, au service des organisations.

Une solution à toute situation

Pour elle, entreprendre suppose d'assumer ses idées, même lorsqu'elles bousculent. « Je pense qu'il ne faut pas attendre une légitimité, surtout quand on est une femme. Plutôt assumer une ambition et des idées, et façonner sa légitimité. » Cette posture l'a guidée dès ses débuts, dans la création d'un cabinet qui ne ressemble pas aux structures traditionnelles. « Je trouvais que le métier tel qu'on me le proposait ne correspondait pas à ce que devait être un avocat. Il fallait autre chose. »

Depuis 2000, son cabinet s'est ainsi construit autour d'un goût assumé pour les dossiers complexes. « Depuis l'enfance, j'aime les casse-têtes et j'aime résoudre des problèmes complexes. » LSIX intervient ainsi sur des enjeux à forts risques juridiques, financiers ou réputationnels : crises en droit du travail, restructurations d'envergure, sécurité des sites et des personnes, protection des dirigeants. « Il n'y a pas de situation impossible. Il suffit d'avoir une lecture différente. »

Anticipation et clarté : la méthode LSIX

Dans un environnement instable et géopolitique fragile, elle voit le droit de la sécurité intérieure comme un outil de stabilité et d'anticipation. « Pour protéger les intérêts des entreprises nationales et des salariés, il faut se prémunir avec les outils que le législateur offre. Il existe des outils classiques : vidéosurveillance, recours à des entreprises



Anne Quentier fondatrice de LSIX

de sécurité privée réglementées, conseil en matière d'intelligence économique, système anti-intrusion, IA, ... Les outils sont en réalité très nombreux et souvent inexploités, explique la présidente de LSIX. Les dirigeants des entreprises françaises ont brusquement réalisé à quel point les actions de parasitisme peuvent être coûteuses et que même nos alliés proches peuvent adopter des stratégies déstabilisatrices à notre rencontre. »

L'accompagnement du cabinet repose d'abord sur une analyse fine des risques. « Parfois nos clients mettent en haut de la pile un risque en estimant que sa survenue va être imminente, alors que finalement, un autre risque prime, juridiquement et opérationnellement. Nous sommes là pour les aider à hiérarchiser. » Cette clarification doit ensuite conduire à établir des scénarios de solutions simples. « Et une fois le choix de stratégie arrêté, il faut l'assumer. »

Le courage des positions

Mais la singularité du cabinet tient aussi à une posture rare dans le milieu des affaires : « Je n'hésite jamais à exprimer

mon désaccord avec un choix fait par un client. C'est du courage, mais surtout de l'engagement. À force d'entendre ce qu'on veut entendre, on prend parfois de mauvaises décisions. » Et cette franchise semble séduire les grandes organisations, majoritaires dans son portefeuille.

Dans un secteur de la sécurité encore très masculin, le regard d'une femme juriste apporte une valeur particulière : celui d'une approche différente, capable de questionner les évidences et d'aborder les sujets complexes à contre-courant.

Être une femme dirigeante a aussi façonné son parcours. « Entreprendre nécessite parfois d'aller contre les idées établies. Chez moi, cela a été un avantage. J'ai constaté des échanges plus authentiques avec les dirigeants. »

LSIX

LAW FIRM • PARIS

Tél. +33 (0)1 55 34 37 37
secretariat@lsix.fr
<https://lsix.fr>